

**Aux opérateurs culturels
subventionnés**

Bruxelles, le 9 mars 2022

Nos Réf: BÉL/MaL/MaB/SoL/04.03.2022/12521

Cellule Culture

Gestionnaire du dossier : *Christophe Madam - Cellule énergie de la Direction générale des Infrastructures (02/413.35.70 ou cellule.energie@cfwb.be)*

Objet: Offre d'adhésion à une centrale d'achat gaz et électricité verte

Madame, Monsieur,

Dans sa décision du 26 juin 2017, le Gouvernement a souhaité inviter les OIP de la Communauté Française et les ASBL subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles à se joindre, sur base volontaire, à l'initiative d'achat groupé d'énergie (gaz et électricité 100 % renouvelable) que la Direction Générale des Infrastructures envisage de relancer pour couvrir la période du 01/01/2023 au 31/12/2026. Il va sans dire qu'un ample volume de commande favorise l'obtention de prix favorables. Il y a donc un intérêt à procéder à une mutualisation des achats qu'il me tenait à cœur de porter à votre attention.

Les ASBL sont invitées à signer sur base volontaire la déclaration d'adhésion à cette nouvelle centrale d'achat et à compléter, le cas échéant, ses 2 annexes. Ces documents, joints à la présente, devront parvenir à la Cellule Energie dont les coordonnées figurent en de ce courrier **au plus tard le 25 mars 2022**.

J'attire votre attention sur le fait que la publication des documents de marché sera ultérieure à votre engagement puisque les soumissionnaires doivent avoir connaissance des volumes à fournir pour fixer leur stratégie de prix. Il n'est donc pas possible de vous informer du prix final de l'énergie qui sera commandée au travers de la centrale d'achat. Toutefois, à titre de comparaison, la centrale d'achat du Ministère pour la période 2019-2022 a permis à ses adhérents de bénéficier de prix sensiblement inférieurs aux moyennes de prix du marché, et ce pour chaque année et particulièrement en 2022.

Les délais sont relativement serrés pour attribuer ce marché au moment anticipé comme économiquement le plus opportun, à savoir entre juin et septembre 2022. Raison pour laquelle le Ministère souhaite lancer ce marché dans les plus brefs délais. Il vous appartiendra d'informer votre fournisseur actuel de votre volonté de ne pas reconduire vos contrats en respectant les délais de préavis fixés par votre fournisseur.

Pour formaliser votre adhésion à ce marché, merci de bien vouloir retourner avant le **25 mars** votre formulaire complété à l'adresse suivante : cellule.energie@cfwb.be

Tout complément d'information relatif à ce projet peut être obtenu via cette adresse ou au numéro d'appel 02/413.35.70.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

La Ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Bénédicte LINARD